

# Communiqué du Bureau du Commissaire Electoral

## Enregistrement des Electeurs, 2023

1. L'enregistrement des électeurs, à Maurice, Agalega, et Rodrigues se fera du 16 au 30 mai 2023.
2. Tout électeur qui a changé d'adresse, ou toute personne ayant eu 18 ans ou qui aura 18 ans au plus tard le 15 août 2023 devra se faire inscrire afin de pouvoir voter aux élections.
3. Pour savoir si votre nom figure sur la "liste provisoire des électeurs", vous pouvez
  - i. consulter la liste dans les centres d'enregistrements qui seront ouverts entre 16 heures et 17.30 heures pendant les jours de semaine et entre 9 heures et 13 heures les samedis.
  - ii. appeler au numéro 800 2010 ou vous rendre au bureau du commissaire électoral entre 9 heures et 17.30 heures pendant les jours de semaine et entre 9 heures et 13 heures les samedis, ou
  - iii. aussi visiter le site internet du bureau <http://electoral.govmu.org> et utiliser le moteur de recherche disponible sur la page d'accueil en insérant votre numéro de carte d'identité nationale.
  - iv. aussi vérifier par le service SMS en envoyant **elec**<espace>votre **numéro de carte d'identité nationale** au **789** et un message vous sera communiquer.

Le Bureau du Commissaire Electoral vous remercie pour votre collaboration.

15 mai 2023

Bureau du Commissaire Electoral  
Port Louis